



## Problème avec des éclairages LED défectueux

-----  
Par Eliodas

Salut tout le monde,

J'ai acheté des éclairages LED récemment et ils commencent déjà à dysfonctionner, la luminosité fluctue sans raison. J'ai essayé de contacter le vendeur, mais sans succès. Quels sont mes droits en tant que consommateur dans ce genre de situation ? Dois-je envisager une action juridique ou y a-t-il d'autres démarches à tenter avant ?

Edit : c'est une boutique en France, j'ai finalement opté pour un autre modèle sur [\[url=https://www.maison-energy.com/eclairage-R97626/\]](https://www.maison-energy.com/eclairage-R97626/)<https://www.maison-energy.com/eclairage-R97626/>[/url]. L'autre boutique ne m'a pas donné de réponse jusqu'à présent.

-----  
Par janus2

Bonjour,

Si l'achat date de moins de 2 ans, vous disposez de la garantie légale de conformité à exiger de votre vendeur. Est-ce un achat en boutique ou à distance ? En France ou à l'étranger ?